

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 968 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 968

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 octobre 1940

Numéro JO
n° 527 du 31/10/1940

Date du numéro
31 octobre 1940

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le télégramme officiel n° C, 63 R. du 26 octobre 1940,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulguée à la Côte française des Somalis et dépendances, la loi du 13 septembre 1940 relative à l'obligation d'emploi des démobilisés dans les territoires relevant du Secrétaire d'État aux colonies. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.